

fédéralisme formation jeunesse représentation international innovation sociale

DOSSIER DE PRESSE:

La FAGE s'engage pour l'égalité des genres

Journée Internationale des droits des femmes



SOMMAIRE

- 1. La FAGE
- 2. Communiqué : 8 mars, la FAGE engagée pour l'égalité des genres
- 3. Lancement du kit de mobilisation
- 4. Les actions proposées par les associations
- 5. Contacts



1. LA FAGE

La FAGE est non seulement un acteur du monde étudiant, mais plus largement de la citoyenneté des jeunes.

Tribune de Najat Vallaud Belkacem, Lyon, SNEE 2015

La Fédération des associations générales étudiantes – FAGE– est la plus importante organisation de jeunes en France. Fondée en 1989, elle assoit son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes, en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la Jeunesse.

À travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.

La FAGE est membre de

ESU – European Students' Union

MedNet – Mediterranean Network of Student Representatives

CESE – Conseil Economique Social et Environnemental

CNOUS – Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires

CNESER – Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

CSE - Conseil Supérieur de l'Education

CNAJEP – Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Comité 21 – Le réseau des acteurs de développement durable









Un réseau national

32 fédérations de ville19 fédérations nationales de filière

2 000 associations étudiantes

300 000 étudiants adhérents à une association membre de la FAGE

La FAGE est une organisation nationale représentative, humaniste et militante, fondant son fonctionnement sur la démocratie participative. Elle est dirigée par des étudiants.

Attachée à l'objectif de construction d'une démocratie sociale, la FAGE réunit les jeunes dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses. Elle défend le pluralisme dans le respect des valeurs humanistes, républicaines et européennes.

Extraits des statuts de la FAGE

2. Communiqué : La FAGE s'engage pour l'égalité des genres

A l'occasion de la journée internationale du droit des femmes organisée ce mercredi 8 mars, la FAGE souhaite rappeler l'engagement quotidien des associations étudiantes contre les discriminations faites envers les femmes et dans la promotion de l'égalité des genres. C'est pourquoi la FAGE publie aujourd'hui le kit de mobilisation pour l'égalité femme—homme, à destination des associations.

Bien que ces dernières années aient permis de nombreuses avancées, notamment grâce à la promulgation de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, des différences majeures subsistent. Dans le domaine de l'emploi, les femmes sont encore moins bien payées que les hommes et subissent plus fortement les temps partiels. La sphère politique est particulièrement touchée puisque moins de 27% des députés sont des femmes et seules trois femmes sont à la tête d'une des treize régions. Ce déséquilibre apparaît encore plus criant à l'aube d'élections présidentielle et législatives laissant la part belle aux protagonistes masculins.

Le milieu associatif peut permettre de briser les différents mécanismes d'autocensure, et ainsi faciliter l'accès de tou.te.s à des postes de hautes responsabilités et de représentation. C'est pourquoi il est important de mettre chacun.e en capacité de trouver sa place dans son association, dans la société : la FAGE y oeuvre quotidiennement par ses campagnes d'innovation sociale et d'éducation populaire.

Les associations de la FAGE proposent depuis plusieurs années de nombreuses actions et projets visant à faire la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la société. Diverses formations sont depuis mises en oeuvre lors des évènements des fédérations du réseau. La FAGE a également mis en place la charte des soirées responsables, engageant notamment les signataires à adopter une communication qui ne soit ni stéréotypée ni sexiste.

Aujourd'hui, grâce à l'ensemble des outils précédemment appliqués, ce sont près de 45% des associations et fédérations du réseau de la FAGE qui sont présidées par des femmes. C'est dans cette optique de développement de campagnes liées à l'auto—censure, au sexisme, que ce kit de mobilisation pour l'égalité femme—homme a été créé; pour donner à toutes et tous les outils pour sensibiliser autour d'eux. Forte de ses positions et de sa capacité de mobilisation et d'action, la FAGE réaffirme ainsi son engagement pour la défense et la promotion des droits des femmes.



3. Lancement du kit de promotion de l'égalité femme-homme

Le but de ce kit est de présenter aux associations actrices de la jeunesse un panel d'actions pour promouvoir l'égalité sur les campus et plus largement dans la société civile. Il est composé d'outils, tels que des guides et des fiches techniques.

1. Le guide théorique

Un guide théorique a été rédigé afin de dresser un constat des inégalités entre les hommes et les femmes aujourd'hui : alors que les femmes ont les mêmes droits, aux yeux de la loi que les hommes, ces inégalités, visibles ou non, demeurent.

Certaines inégalités sont matérielles: les femmes accèdent moins aux postes à haute responsabilité, sont en moyenne moins payées que les hommes pour un même poste comparable et consacrent toujours plus de temps aux tâches ménagères que les hommes. Les inégalités résident aussi dans l'exposition des femmes au risque de harcèlement et violences sexuelles. Tous les 3 jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint; 84 000 femmes ont été victimes de viol ou de tentative de viol en France en 2015, etc.

Ce guide vise également à expliquer les mécanismes sous—jacents aux inégalités, notamment les stéréotypes de genre présents dans notre société et les mécanismes de construction de soi; avec par exemple l'impact du biologique et de l'apprentissage sur le comportement. Il est également abordé le cercle vicieux «stéréotype — discrimination — inégalité» que l'on retrouve dans la société et des notions utiles de psychologie sociale telles que la menace du stéréotype ou encore l'effet pygmalion, tant de mécanismes menant aux inégalités rencontrées encore aujourd'hui.

2. Le guide pratique

Le guide pratique vise quant à lui à donner des outils concrets aux associations pour favoriser l'égalité femme-homme au sein même de leur structure, dans l'enseignement supérieur et dans la société.

Pour les associations, sont proposées par exemple la création de fiches de poste pour casser les idées reçues autour des postes et faire ressortir de manière concrète les compétences attendues, utiles ou à acquérir, sans stéréotypes. Par ailleurs, les campagnes de recrutement doivent être effectuées avec une communication inclusive et il est conseillé de mettre en valeur des profils féminins pour permettre l'identification des plus jeunes à des modèles. Au cours de l'année, plusieurs méthodes existent pour s'assurer de la mise en capacité de chacun.e ainsi que la montée en compétences des membres de son équipe indépendamment du sexe. En effet, que cela soit dans l'éducation ou dans les associations, il est fréquent de donner des prises de paroles publiques de façon plus constante aux hommes, leur permettant de fait de développer plus aisément leurs compétences orales. Le simple fait de s'en rendre compte et d'appliquer une méthode de prise de parole ou de détermination des tâches alternative permet d'y remédier et ainsi de donner au fur et à mesure confiance aux femmes et donc limiter le phénomène d'autocensure.

Concernant l'enseignement supérieur, la FAGE et son réseau investissent particulièrement la défense des droits individuels, notamment sur la question du harcèlement sexuel. L'université est un lieu où existent de forts liens de subordination, rendant propices les violences morales et physiques. C'est pourquoi, il est d'autant plus important de connaître les procédures possibles.

Il existe 3 types de recours juridiques possibles, selon la définition de harcèlement sexuel considérée :

- la section disciplinaire de l'établissement : elle ne peut être saisie directement, mais par lettre au ou à la président.e de l'Université et l'accusé.e ne peut être jugé.e que par des employé.e.s d'un grade égal ou supérieur. Autrement dit, si c'est un.e enseignant.e qui est mis.e en cause pour harcèlement sexuel, aucun.e élu.e étudiant.e ne pourra siéger à la section disciplinaire ;
- la procédure pénale : elle consiste en un dépôt de plainte, puis si la plainte n'est pas classée, il y aura un procès au tribunal de grande instance ;
- le défenseur des droits : il peut être saisi par internet ou courrier.

La création d'un poste chargé de la défense des droits individuels et collectifs dans le bureau de l'association, permet de centraliser les demandes des étudiant.e.s. Cela permet également d'identifier une personne ressource et compétente en cas de rupture de ses droits. La FAGE a également mis en place une mailing : mesdroits@fage. org afin de répondre directement et de façon plus anonyme aux demandes. Enfin, un outil de centralisation des cas de défense permet de coordonner au mieux la gestion des cas au fur et à mesure de leur traitement, ainsi que d'orienter vers une association ou un professionnel spécialisé si tel est le besoin.

Pour ce qui est des actions sur le grand public, plusieurs outils d'éducation populaire peuvent être mises en place. La FAGE a par exemple développé un jeu ludo—pédagogique où sont exposées plusieurs pancartes avec des dates importantes dans l'histoire de la conquête des droits pour l'égalité femmes—hommes. Un animateur aide les participants à remettre dans l'ordre chronologique en faisant correspondre date et évènement et en explicitant les droits si nécessaire. La deuxième partie du jeu incite les participants à proposer eux—mêmes les nouveaux droits qu'il souhaiteraient obtenir pour promouvoir l'égalité.

Au travers de ces outils, la FAGE met en capacité ses fédérations d'agir sur leur fonctionnement mais aussi sur la société pour réduire les inégalités de genre.



4. Les associations se mobilisent pour la promotion de l'égalité des genres

Women's day by FCBN



Depuis une semaine la Fédération Campus Basse Normandie a relayé sur les réseaux sociaux des remarques sexistes auxquelles des femmes avaient été confrontées dans le but de sensibiliser le grand public aux violences morales que les femmes subissent continuellement. Le 8 mars seront proposées de nombreuses animations, ainsi qu'une conférence sur le harcèlement sexuel.

Par ailleurs, à l'instar de l'association He for She; un shooting photo a été réalisé par les étudiant.e.s



La semaine de l'égalité et des droits des femmes de l'AFGES, les étudiants d'Alsace



Les 7, 8 et 9 mars 2017, l'AFGES Les étudiant.e.s d'Alsace lance la première édition de sa semaine de l'égalité et des droits des femmes !

Un programme de trois jours en partenariat avec des associations locales telles que Osez le féminisme 67, Les Effronté-e-s Strasbourg, la Délégation Alsace SOS homophobie ou encore le Planning Familial 67. Il faut également souligner la présence de Odile Bagot alias Mam Gynéco, gynécologue Strasbourgeoise et bloqueuse.

Mardi 7 mars:

Ciné-Débat sur le film «Sois belle et tais-toi»

Mercredi 8 mars:

Café-Débats & buffet froid tables animées :

- La prostitution avec Osez le féminisme 67
- Le consentement avec Les Effronté-e-s Strasbourg
- Le plaisir féminin avec Odile Bagot alias Mam Gynéco
- La lesbophobie avec la Délégation Alsace SOS homophobie

Jeudi 9 mars:

Soirée Rouge à Lèvres (caritative)

Semaine de l'égalité et de la tolérance, par Inter'asso Avignon

L'engagement des associations et fédérations de la FAGE s'inscrit dans la durée. C'est pourquoi, Inter'asso Avignon proposera du 3 au 7 Avril 2017 la semaine de l'égalité et de la tolérance.

Dans un contexte où la montée des haines gagne les campus et la jeunesse, Inter'asso Avignon se propose de faire rempart aux extrêmes en invitant les étudiant.e.s à se sensibiliser au thème de la différence, afin de promouvoir l'égalité. Les thématiques abordées seront très variées : orientation sexuelle, identité de genre, racisme, égalité des sexes, handicap visible et invisible.



Au sujet de l'égalité des sexes, **l'initiative d'Inter'asso Avignon a été labellisée «Sexisme Pas Notre Genre» par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.** Les actions de sensibilisation seront ludiques, variées et participatives pour toucher au mieux les étudiant.e.s.

Des assises étudiantes seront également proposées pour établir un constat et des propositions afin de réduire les inégalités, injustices et discriminations dans l'enseignement supérieur et la recherche par l'action conjointe des associations étudiantes et des élu.e.s du réseau d'Inter'asso Avignon et de la FAGE.

Les partenaires seront multiples et variés pour l'occasion : Planning Familial, MDPH, CODES, SOS Homophobie, Le Refuge, Marion Seclin et MadmoiZelle.com



Contacts



Jimmy Losfeld Président president@fage.org 06 86 63 41 44



Sophie Boury
Attachée de presse
sophie.boury@fage.org
06 75 33 79 30

